

Expo agricole de Saint-Hyacinthe

JOURNÉE DES RÉSIDENTS ET CONCOURS POUR LES MASKOUTAINS

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 18 juillet 2022 – À l’occasion de l’Expo agricole de Saint-Hyacinthe, la Ville invite les Maskoutains à participer à la Journée des résidents, qui aura lieu le 1^{er} août prochain.

Lors de cette journée, un rabais de 25 % sera offert uniquement à la billetterie de l’Expo à tous les citoyens de Saint-Hyacinthe qui présenteront une preuve de résidence. Voici la liste des pièces acceptées :

- Permis de conduire **ou**
- Carte d’assurance maladie et l’une des pièces suivantes :
 - Bail au nom du résident
 - Compte de taxes au nom et à l’adresse du résident
 - Certificat d’assurance automobile au nom et à l’adresse du résident
 - Compte d’une compagnie de services publics (électricité, téléphone, gaz ou câblodistribution) au nom et à l’adresse du résident

Les personnes de moins de 16 ans devront être accompagnées d’un parent, qui pourra fournir une preuve de résidence.

La tarification spéciale offerte aux résidents de Saint-Hyacinthe **inclut l’accès aux manèges et les prestations musicales des artistes Tom Chicoine et Alex Burger en soirée** :

Tarif préférentiel — Journée des résidents	
Admission générale 5 ans et +	20 \$ taxes incluses
Forfait famille (2 adultes, 2 enfants ou 1 adulte 3 enfants)	60 \$ taxes incluses
Rodéo	25 \$ taxes incluses
Enfants de 0 à 4 ans	Gratuit





Concours

Un concours est organisé sur le site Web de la Ville de Saint-Hyacinthe du 18 au 22 juillet, 13 h. Les citoyens sont donc invités à [remplir le formulaire](#) pour courir la chance de gagner l'une des **25 paires de billets en admission générale pour la journée de leur choix**. Le tirage aura lieu le lundi 25 juillet, et les gagnants recevront leur billet par courriel.



Pour plus d'information sur la programmation de l'Expo : <https://expo-agricole.com/>

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300